PROCÈS-VERBAL

De ce qui s'est passé en la Ville de VARENNES, *Département de la Meuse, District de Clermont, pendant la nuit du 21 au 22 Juin 1791.*

LA Commune de Varennes en Argonne, Diſtrict de Clermont, Département de la Meuſe, à laquelle ſont parvenus différens expoſés des faits de l'arreſtation du Roi & de la Famille Royale, conſignés vaguement dans pluſieurs feuilles publiques; & notamment celui fait à l'Aſſemblée Nationale par M. Mangin, Chirurgien de cette Ville, qui (n'ayant paru qu'un inſtant pour voir le Roi & ſa ſuite déjà depuis plus d'une heure chez le Procureur de la Commune, d'où il partit de ſuite pour la Capitale, afin de lui annoncer le Roi arrêté dans ſa fuite) n'avoit pu recueillir avec exactitude ce qui s'étoit paſſé avant & après; & en a fait un expoſé abſolument inexact, dans le rapport comme dans les citations : reconnoiſſant également que ſon procès-verbal rédigé à la hâte le 23 de ce mois pour ſervir l'empreſſement des couriers qu'on lui adreſſoit de toutes parts, & envoyé tant aux Repréſentans de la Nation, qu'aux Corps adminiſtratifs, ne contenoit qu'un récit rapide & général, les circonſtances du moment n'ayant pas permis d'entrer dans un détail exact de faits qu'il eût été difficile de réunir; a arrêté que deux Commiſſaires, membres de la

Municipalité, feroient chargés de rédiger le plus promptement le rapport hiftorique de cet important évènement ; ce qui a été fait ainfi qu'il fuit :

Avant d'entrer dans le détail des faits on croit effentiel de rapprocher les circonftances qui touchent immédiatement à la fcène qui s'eft paffée fous les yeux de tous les Citoyens, & qui établiffent combien le départ du Roi étoit concerté.

Cent Huffards du fixième Régiment, ci-devant Lauzun, étoient en détachement en cette Ville par les ordres de M. de Bouillé. Le lundi 20 de ce mois on vit partir à cinq heures du matin quarante Huffards ayant à leur tête un Officier nommé Boudet, avec un trompette, pour aller à la rencontre d'un tréfor deftiné pour un camp qui devoit fe former près de Montmédy.

Dans la journée du lendemain 21, on annonça le paffage d'un caiffon qui devoit être accompagné d'un détachement de Dragons. Ce caiffon paffa à la vérité avec une autre voiture, qui n'a paru contenir que des gens de fuite & fans être accompagné : ces voitures ne repartirent que vers les deux à trois heures de l'après-midi. Déjà on fe reprochoit de ne les avoir point arrêtées : la feule idée d'un camp, dont le bruit s'étoit accrédité, avoit abfolument favorifé leur paffage. Dans cet après-midi le fils du fieur Bouillé, Capitaine des Huffards d'Efterhafy, parut avec un autre Officier à l'auberge du Grand-Monarque ; ils donnèrent à croire qu'ils attendoient le Général qu'on avoit annoncé depuis quelques jours devoir paffer à Varennes. Il eft à remarquer qu'un domeftique eftropié d'un bras étoit arrivé ici le 17 ou le 18 avec des chevaux, & qu'ayant été requis de juftifier de fon paffe-port & à qui il appartenoit, il avoit affuré qu'il attendoit le fieur Da-

mas ; ſon maître, Colonel d'un Régiment qui devoit paſſer. Ce domeſtique ſe mit dans la voiture qui accompagnoit le caiſſon. Vers quatre à cinq heures du ſoir, il paſſa une nouvelle voiture chargée de malles & équipages militaires qui ne prit que le moment de rafraîchir.

Le fils Bouillé & cet autre Officier reſtèrent cette ſoirée à l'auberge avec leurs chevaux.

Le même jour 21, vers onze heures un quart du ſoir, arriva à l'auberge du Bras-d'Or le ſieur Drouet, Maître de la Poſte aux chevaux de Sainte-Menehould, accompagné du ſieur Guillaume de la même ville, tous les deux en bidet, & qui, ſans reſpirer, apprirent au ſieur Leblanc, Aubergiſte, que deux voitures deſcendoient derrière eux & alloient paſſer ſur-le-champ, & qu'ils ſoupçonnoient que le Roi étoit dans une. L'Aubergiſte, Officier de la Garde Nationale, courut chez le ſieur Sauce, Procureur de la Commune, qu'il fit lever auſſi-tôt, & lui rendit ce qu'il venoit d'apprendre ; il retourna enſuite chez lui, il s'arma avec ſon frère & prirent un poſte. Le Procureur de la Commune avertit l'Officier municipal qui repréſente le Maire, Député à l'Aſſemblée Nationale. Ayant rencontré le ſieur Regnier, Homme de Loi, qui étoit également prévenu, il le pria d'aller vîte avertir les autres Officiers. Le Procureur de la Commune, rentré chez lui, fit lever ſes enfans, & leur dit de courir par les rues crier au feu ; il prit une lanterne, & ſe porta au paſſage : pendant cet inſtant les ſieurs Regnier & Drouet conduiſirent une voiture chargée & barrèrent le paſſage du pont. Ce fut à ce moment que les voitures parurent ; les deux frères le Blanc avoient arrêté la première, qui étoit un cabriolet dans lequel étoient deux Dames. Le ſieur Sauce, Procureur de la Com-

mune, s'étant approché de cette voiture, demanda les paſſe-ports; on lui répondit que c'étoit la ſeconde voiture qui les avoit: il s'y porta de ſuite. Cette voiture étoit extraordinairement chargée, attelée de ſix chevaux avec des cavaliers ſur les trois chevaux de main, & trois perſonnes habillées en jaune, aſſiſes ſur le ſiège; les nommés Thennevin, des Iſlettes, le Blanc le jeune, réunis aux Sieurs Coquillard, Juſtin George & Joſeph Ponſin, tous de la Garde nationale & armés, firent ferme & bonne contenance. Le Procureur de la Commune s'approchant de la portière demanda aux perſonnes qui étoient dans cette voiture où elles alloient, & éleva ſa lanterne pour les diſtinguer; on lui répondit qu'on alloit à Francfort: il obſerva qu'on ſe dévoyoit, apprenant qu'on venoit de Clermont; qu'au ſurplus il falloit repréſenter les paſſe-ports. On lui demanda quelle étoit ſa qualité & s'il étoit Garde national, il répondit qu'il étoit le Procureur de la Commune. Ayant fixé de nouveau ces perſonnes, il apperçut un homme, deux femmes & des enfans; s'arrêtant ſur le premier, il crut ſe convaincre que c'étoit la perſonne du Roi, qui auſſitôt lui remit ſon paſſe-port, qu'il lut en préſence du premier Officier municipal qui intervint à ce moment. Ce paſſe-port, dont on ne peut donner l'extrait exact, ayant été envoyé ſur-le-champ au directoire du Diſtrict, étoit délivré à Madame la Baronne de Korff pour aller à Francfort avec ſa famille, un valet-de-chambre & d'autres gens, *ſigné* LOUIS & *contre-ſigné* MONTMORIN. Il repréſenta qu'il étoit trop tard pour viſer ce paſſe-port, que d'ailleurs il y avoit pour eux des riſques à courir, non-ſeulement par les paſſages très-dangereux, mais par la rumeur qui avoit lieu à ce moment, qu'il falloit deſcendre de voiture, & qu'au jour on verroit: on fit quelques difficultés,



mais il fallut se résoudre, & toutes les personnes des deux voitures descendirent.

Le Procureur de la Commune avoit remarqué que cette voiture, chargée au-dehors de cinq à six personnes qui paroissoient suspectes, étoit suivie de trois ou quatre à cheval, qui étoient restées sous une voûte servant de passage qui avoisine l'auberge, & soupçonnant qu'elles ne marchoient pas seules, il invita toutes ces personnes à se rendre chez lui, ce qu'elles acceptèrent sans difficulté. Alors l'alarme sonnoit, le peuple s'amassoit, la Garde nationale avoit formé des postes, on s'occupoit à barrer les avenues & à placer des hommes bien armés pour s'opposer au passage ultérieur; on se porta en même-temps sur le chemin de Clermont avec quelques petites pièces de canon, & on s'occupoit à former des barrières avec des pièces de bois, des fagots & des voitures, lorsque tout-à-coup parut le détachement de Lauzun parti la veille pour l'escorte du prétendu trésor, & qui revenoit du côté des bois, lequel fut arrêté. Le sieur Boudet, qui le commandoit, se fit alors connoître; mais on insista pour qu'il ne fît pas un pas avant d'être reconnu. Il se présenta un homme à cheval, qui menaça de forcer le passage, mais trouvant de la résistance, il fit le tour & se joignit au détachement des Hussards; la Gendarmerie nationale à cheval survint à l'instant, reconnut ce détachement & rentra avec lui dans la ville; ensuite on reporta de ces petites pièces de canon sur les avenues de la rue où le Roi étoit descendu. Le Procureur de la Commune, qui avoit déposé ces étrangers dans une chambre haute sur le derrière de sa maison, déjà bien entourée, courut chez M. Destez, Juge du Tribunal, pour qu'il descendît reconnoître si c'étoit vraiment le Roi & sa famille : au sortir de chez ce dernier, le détachement des Hussards entroit & se

formoit en bataille vis-à-vis l'ancien Palais ; il s'approcha d'eux & leur annonça qu'il croyoit le Roi ici, & qu'il pensoit qu'ils étoient trop bons Citoyens & trop braves Soldats pour se prêter à son évasion, qui ne pouvoit s'opérer qu'au prix du sang. Leur réponse, quoiqu'équivoque, ne lui fit craindre que des forces ultérieures ; il revint chez lui, & monta dans l'appartement où étoit le Roi, avec ledit sieur Destez, qui le reconnut ainsi que la Reine, le Dauphin, Madame Royale, Madame Elisabeth & d'autres personnes de leur suite.

Le détachement descendit ensuite au quartier, où il reçut des ordres, & vint se mettre en bataille devant la maison du Procureur de la Commune ; il étoit alors minuit ; il avoit à sa tête un Aide-de-Camp du sieur Bouillé, qui demanda à parler au Roi ; le Procureur de la Commune l'introduisit : aussi-tôt le Roi lui demanda qui il étoit, il répondit qu'il se nommoit Goglas. *Bon*, dit le Roi ! *Quand part-on ? J'attends vos ordres*, lui dit cet Aide-de-Camp. Le Major de la Garde nationale étoit venu pour les prendre également. Le Roi leur dit à l'un & à l'autre qu'il ne vouloit que cinquante hommes de la Garde nationale, & même cent si on vouloit : ces Officiers se retirèrent ; dans cet intervalle, il parut quatre à cinq Dragons à cheval, qui traversèrent & ne s'arrêtèrent qu'au bas de la rue.

Tous ces momens se passèrent dans la plus cruelle agitation, incertain des dispositions des Hussards qui occupoient une partie de la rue, & des mouvemens que feroient ceux qui étoient au quartier.

Plusieurs personnes étoient rassemblées autour du Roi, qui, voyant qu'on ne doutoit plus que ce fût lui, s'ouvrit ; & se précipitant dans les bras du Procureur

de la Commune, il lui dit : *Oui ! je ſuis votre Roi ; placé dans la capitale au milieu des poignards & des baïonnettes, je viens chercher en province & au milieu de mes fidèles ſujets, la liberté & la paix dont vous jouiſſez tous ; je ne puis plus reſter à Paris ſans y mourir ma famille & moi.* En prononçant ces mots, le Roi embraſſa tous ceux qui l'entouroient.

On crut devoir profiter de ce mouvement d'attendriſſement pour changer ſes diſpoſitions, & l'engager à retourner ſur ſes pas. Il oppoſoit à ces ſollicitations le tableau des événemens qu'il penſoit devoir ſuivre ſon retour. La Reine, qui partageoit ſes inquiétudes, les exprimoit par ſon extrême agitation. Le ſpectacle étoit touchant, mais il n'ébranloit point la Commune dans ſa réſolution & ſon courage pour conſerver ſon Roi. Les inſtances qu'on lui fit le décidèrent à partir, ce que l'on n'avoit pu obtenir pendant plus de cinq heures ; mais en perſiſtant toujours pour Montmédy, ajoutant ſur ſa parole de Roi, qu'il ne ſortiroit pas du Royaume, & que l'on pouvoit l'y accompagner.

La Garde nationale s'occupoit au-dehors à obſerver les mouvemens des Huſſards ; l'Aide-de-Camp en avoit placé ſix près d'une batterie qui gardoit les avenues des rues hautes, & près d'une autre qui défendoit l'iſſue du pont & du quartier : la crainte d'une irruption fit retirer les canons de deſſus la place haute pour les porter à l'extrémité de la rue où étoit le Roi, & on fit retirer les Huſſards qui gardoient celle d'en bas, afin qu'au premier ſignal on balayât de la première décharge tout le détachement qui étoit placé dans cette rue. On avoit, à cet effet, fait ouvrir toutes les portes des maiſons pour faciliter la retraite des Gardes nationales, & pour qu'elles puſſent ſe défendre plus aiſément. L'Aide-de-Camp s'appercevant de

cette manœuvre, & que par ce moyen ses forces se réduisoient, voulut partir pour réunir de nouveaux secours; mais le Major de la Garde nationale, qui se trouva à son passage avec quatre Gardes nationales, l'arrêta & lui rappella les ordres du Roi, qui n'avoit desiré que cinquante hommes : il fit manœuvrer son cheval pour l'écarter ; mais le Major se voyant pressé, & ayant reçu plusieurs coups de pieds de cheval, il cria à ses Soldats de l'arrêter, & saisit lui-même son cheval par la bride, lui disant de descendre : l'Aide-de-Camp lui jura qu'il passeroit, & que sur sa tête il auroit le Roi, & fit un mouvement pour lui porter un coup de sabre ; le Major voyant sa vie en danger, tira son pistolet & s'en servit ; le cheval se cabra, & l'Aide-de-Camp fit une chûte qui fit croire qu'il étoit blessé : ce coup de pistolet, cette action qui eut lieu à la tête des Hussards en bataille, fut pour le moment le signal du combat ; mais, soit que ce détachement, qui étoit entre deux feux, connût le danger, ou qu'il voulût un acte éclatant de patriotisme, il ne fit pas le moindre mouvement. L'Aide-de-Camp forcé d'entrer dans l'auberge, l'orage devint moins sérieux. Alors les Hussards dévoilèrent leur intention, en demandant qu'il leur fût donné un Officier de la Garde nationale pour les commander, & qu'ils feroient ce qu'on voudroit.

Le Roi, la Reine & sa famille parurent aux vîtres, & ce fut là où ils reçurent l'expression vive des sentimens d'amour des citoyens ; ce fut dans ce moment où, poussant des cris mille fois répétés de *vive le Roi*, *vive la Nation*, *vive Lauzun*, le sort de la crise parut se décider. Il ne fut plus question alors que de presser le départ du Roi : les momens étoient comptés ; tous les instans devenoient précieux. Le fils Bouillé, avec

ſon camarade, au moment de l'arrivée du Roi, étoient partis à toute bride pour Dun & Stenay, & pour faire avancer les cent huſſards qui étoient en détachement à Dun, & le régiment de Royal-Allemand, qui étoit à Stenay, & dont un détachement d'environ cent hommes avoit avancé dans la nuit à Mouzay : tout étoit à craindre de l'arrivée de ces troupes. Les gardes nationales voiſines commençoient à défiler de toutes parts, averties par les officiers & cavaliers de la gendarmerie nationale & par des citoyens : à ſix heures du matin, on ſe vit ſuffiſamment en force pour hâter le départ & former l'eſcorte.

Pendant cet intervalle, le conſeil général de la Commune, le Tribunal & le Juge de paix, ce dernier mandé par le Roi, s'aſſemblèrent pour délibérer ſur le départ du Roi, lorſqu'on annonça deux couriers de la capitale, dont l'un étoit aide-de-camp de M. de la Fayette, porteur d'ordres de l'Aſſemblée nationale, envoyés à la pourſuite du Roi ; après les avoir reçus & vérifiés, ils furent introduits auprès du Roi, & les ordres lui furent préſentés : ces députés lui exprimèrent la douleur dans laquelle ſon évaſion avoit plongé la capitale & la France entière, le deſir ſincère, ardent & inexprimable de ſon retour, & combien il y avoit de danger de demeurer plus long-temps ſi peu éloigné des frontières ; la Commune & le Tribunal ſe joignirent à eux, & lui ajoutèrent que le ſort de la France étoit entre ſes mains ; que le moment devenoit toujours plus preſſant, & que s'il reſtoit plus long-tems, ſes jours, comme ceux de tous les citoyens, étoient dans le plus grand danger : *encore un inſtant*, diſoit-il, *n'eſt-il donc pas poſſible d'attendre les onze heures ?*

Après l'arrivée du Roi, on s'empreſſa de lui offrir à ſe rafraîchir, ce qu'il avoit accepté avec quelques-uns de ſa ſuite ; mais comme il s'agiſſoit de ſe remettre en route, on lui offrit à déjeûner, à la Reine & aux

autres perſonnes qui les accompagnoient ; on le leur ſervit : ayant déjeûné & préparé quelques ſubſiſtances pour mettre dans la voiture, il fut de nouveau queſtion du départ. Le Roi ſe mit à dormir ; le Dauphin & Madame dormoient également : une dame ſuivante ſe trouva mal ; le médecin parut & lui adminiſtra les ſecours néceſſaires ; mais le ſang des citoyens étoit également précieux ; le plus petit inſtant de retard devenoit irréparable. Le Roi s'éveilla ; on le preſſe de partir, il y conſent, mais toujours pour Montmédi : il demande au Procureur de la Commune que tout le monde ſe retire, & qu'on le laiſſe un inſtant avec ſa famille ; que lui-même pouvoit également reſter ; il ajouta auſſi qu'on pouvoit mettre les chevaux aux voitures. Ces ordres furent exécutés, & le Procureur de la Commune reſta hors de la chambre.

Au moment où tout ſe préparoit pour le départ, un détachement de huſſards qui étoit à Dun, ayant à ſa tête le capitaine d'Eſlon, qui commandoit également le détachement de Varennes, ſe préſenta à l'entrée de la ville, qui étoit barricadée : il vouloit eſſayer de pénétrer ; on lui oppoſa des forces qui l'arrêtèrent & l'empêchèrent de ſe diriger par aucune iſſue.

Tout fut promptement diſpoſé pour le départ ; les citoyens fournirent des chevaux & des équipages, indépendamment des chevaux de poſte. On nomma M. de Signémont, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de la garde nationale de Neuvilly, pour commander toute l'eſcorte & diriger la marche. Tout fut exécuté avec le plus grand ordre. On emmena de ſuite les voitures devant la porte où étoit le Roi ; lui & ſa ſuite montèrent dans le moment au milieu des acclamations de *vive le Roi & vive la Nation* : on ſe mit en marche ; il étoit alors ſept heures & demie du matin.

Les personnes qui suivoient le Roi ne l'avoient point quitté; de ce nombre étoient MM. Damas, Choiseul-Stainville, un Capitaine & un Quartier-Maître de dragons, dont le détachement de deux cent soixante hommes étoit à Clermont depuis quelques jours, & avoit été arrêté la nuit par la garde nationale dudit lieu, au moment où il étoit à cheval pour se rendre à Varennes, & qui s'étoit refusé à sortir dès l'instant qu'il apprit que ses chefs l'employoient à favoriser la fuite du Roi. Ces officiers ont été arrêtés & mis en sûreté; & le lendemain, ils furent conduits à Verdun sous l'escorte de trois cents hommes de la garde nationale dudit Verdun, & de cinquante mineurs qui avoient volé à notre secours.

Le Roi étoit à peine sorti de l'enceinte de nos murs, qu'il parut au-dessus de nos vignes, & prêt à descendre dans la ville, un fort détachement de Royal-Allemand, dont le corps du régiment s'étoit arrêté à Charpentry, à la distance d'une demi-lieue, & qui se rapprochoit de celui des hussards, qui avoit fait sa retraite environ à deux cents pas de la ville. Nous n'étions plus alors en force; près de quatre mille hommes des gardes nationales de Varennes & des environs, accompagnoient le Roi sur la route de Clermont, avec les officiers municipaux, qui ne l'abandonnèrent qu'en le remettant aux membres du directoire du district & à la municipalité de Clermont. Cette apparition jetta la consternation & l'effroi parmi tout le reste des citoyens, qui n'avoient à craindre que le massacre & le pillage. Ces détachemens réunis ne s'avancèrent pas assez pour réaliser aucun choc, & il paroît que tout leur dessein étoit d'enlever le Roi, & qu'apprenant son départ, & découvrant au loin la garde nombreuse qui l'environnoit, voyant également des pelotons de garde na-

tionale paroître sur tous les chemins, qui voloient à notre secours, ils ont demeuré à l'endroit où ils s'étoient réunis. Un instant après, on a vu sa détacher un peloton de hussards, ayant à sa tête le fils Bouillé, qui s'est porté vivement du côté de la rivière comme pour couper le devant à la marche du Roi; mais le passage étant impraticable, ils ont rétrogradé à travers la campagne empouillée.

Ces détachemens ne quittant pas prise, on réunit toutes les forces & celles qui nous parvenoient sur leur passage : près de trois heures se passèrent sans le moindre mouvement, puis tout-à-coup ils s'éloignèrent.

Une circonstance qu'on ne doit point échapper, nous l'avons apprise de la Garde nationale de Romagne qui accouroit auprès de nous, & d'un Cavalier de la Gendarmerie nationale de cette ville, qui venoit de porter les ordres dans tous les villages. Dans leur route & entre la Grange-aux-Bois & Ecclise-Fontaine, distance de deux petites lieues de cette ville, ils avoient rencontré le Régiment de Royal-Allemand : l'avant-garde se porta sur eux, & sans leur résistance & l'avantage du local, (s'étant rangés en bataille le long du bois) ils eussent été forcés de prendre la fuite, ou de soutenir une attaque. Leur bonne contenance détermina l'avant-garde à passer outre ; & tout le Régiment défila devant eux, de même que le détachement des Hussards qui marchoit à la suite. Le Commandant de cette Garde nationale, ancien Militaire, prétend avoir reconnu à la tête de cette troupe Bouillé père & le Maréchal de Broglie, suivis de beaucoup d'autres Officiers distingués.

Nous devons notre salut au zèle & à la célérité qu'ont

apportés les Gardes nationales qui arrivoient en foule dans tout le cours de cette journée ; toutes se sont distinguées en montrant un courage & une intrépidité héroïques ; plusieurs d'entr'elles, notamment le détachement de Verdun, avoient amené avec elles des munitions de guerre & de bouche ; cette dernière, en nous donnant des marques sensibles de sa confraternité, nous a laissé à son départ ses munitions de guerre dont nous manquions.

Toute la France a partagé notre situation, les Gardes nationales les plus éloignées étoient en route ; celles de Bar, chef-lieu du Département, de Ligny & de plusieurs villages des environs, s'étoient avancées jusqu'à Clermont. Au moment où elles se mettoient en marche pour le retour, on annonce que quelques corps de troupes étrangères paroissent sur les bords de la Meuse vers Consenvoye. A l'instant la Garde nationale à pied se porte rapidement vers l'endroit qu'on dit attaqué, tandis qu'un détachement à cheval de la même garde arrive chez nous, court de là à la découverte ; & après une marche la plus prompte, il vient nous rassurer, en nous rapportant que cette alarme n'avoit d'autre fondement que le passage du régiment de Castella à Consenvoye sur la route de Verdun à Dun. On dépêcha un courier pour arrêter quatre à cinq mille hommes qui s'étoient réunis à Clermont.

Cet événement apprend à tous nos voisins que le seul bonheur des François est de vivre sous une constitution libre, que le plus cher à leur cœur eût été de mourir pour la défendre, &, s'il nous est permis de le dire, pour la sauver.

Fait & rapporté dans l'Assemblée générale de la Commune, en présence de MM. les Juges, Commis-

ſaire du Roi, Accuſateur public du Tribunal, & de MM. les Officiers de la Garde nationale, qui ont ſigné la minute des préſentes, ce vingt-ſept Juin mil ſept cent quatre-vingt-onze. *Signés*, Pultier, Perſon, J. B. Florentin, Jean Nicolle, Lombard, *Officiers Municipaux*; Sauce, *Procureur de la Commune*; Bouthaut, Roland, Drouet, Dupleſſis, Cochon, Mauchauffé, Guilbert, Deſtez, Bourlois, Radet, Fournel, Coquillard, *Notables*; & le Vaſſeur, *Secrétaire-Greffier*; Deſtez, de la Vigne, Gérard, François, *Juges du Tribunal*; Alex. Dupré, *Commiſſaire du Roi*; Dominé, *Accuſateur public*; & Mimin, *Greffier*; Hannonet, *Juge de Paix*; Roland Drouet, *Major*; Maſſon, *Aide-Major*; Levaſſeur l'aîné, *Quartier-Maître*; Juſtin George, *Capitaine des Grenadiers*; Bouthaut, *Capitaine de la première Compagnie*; Deſtez, *Capitaine honoraire des Canonniers*; Radet, *Capitaine des Canonniers*; le Vaſſeur cadet, *Capitaine en ſecond des Grenadiers*; le Fort, *Capitaine en ſecond de la première Compagnie*; Dupleſſis, *Capitaine en ſecond de la ſeconde*; le Blanc l'aîné, *Capitaine en ſecond de la troiſième*; Fouché, *Lieutenant de la ſeconde*; le Maire, *Lieutenant de la troiſième*; Raillet, *Lieutenant des Canonniers*; Adneſſe, *Sous-Lieutenant de la première*; Préſident, *Sous-Lieutenant de la ſeconde*; Frottin, *Sous-Lieutenant de la troiſième*; Varnier, idem, *de celle des Canonniers*; & Vanauld, *Porte-Drapeau*.

Pour copie conforme à l'original.

Signé, LEVASSEUR, Secrétaire-Greffier.

Les Gardes nationaux qui ont accompagné le Roi juſqu'à Paris, ſont : MM. George l'aîné, *Colonel*

Chevalot, *Lieutenant-Colonel*; Pultier; *Capitaine*; le Blanc le jeune, *Lieutenant des Grenadiers*; Gentil, *Lieutenant*; & Labode, *Fusilier*, tous de la Garde nationale de Varennes. Itam, *Major de celle de Cheppy*; Bédu, *Major de celle de Clermont*; Thénevin, *Volontaire de celle des Islettes*; & Bonnay, *Commandant de celle de* **Couru**, qui est venu joindre les voitures à Clermont.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.